



Communiqué de presse
Information réglementée
Leuven, 28 septembre 2021 (17.40 CEST)
Convocation

Information réglementée, Leuven, 28 septembre 2021 (17.40 CEST)

Convocation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et publication du rapport financier annuel

KBC Ancora invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale des Actionnaires de vendredi 29 octobre 2021. Toutes informations pertinentes, dont l'avis de convocation à l'Assemblée avec l'ordre du jour et le rapport financier annuel 2020/2021, sont disponibles via le site web: www.kbcancora.be; sous le menu 'Gouvernance/Assemblée Générale'.

L'assemblée générale sera organisée dans le respect des mesures en vigueur le 29 octobre 2021 pour prévenir la propagation du virus Covid-19.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier:

29 octobre 2021	Assemblée Générale des Actionnaires
28 janvier 2022	Rapport financier semestriel (premier semestre)
26 août 2022	Communiqué annuel exercice 2021/2022

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.kbcancora.be.